

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE DERIVEURS, QUILLARDS DE SPORT, CATAMARANS

Etang de Berre – Martigues

13-16 MAI 2010

AVENANT à l'AVIS DE COURSE

L'Article 3.2

La régata est ouverte à tous les bateaux inscrits dans la table des ratings de la FFVoile en :

Dériveurs doubles à l'exception des 49er et 18 pieds australiens et du groupe D1

Dériveurs solitaires à l'exception du groupe D1.

Quillards de sport, à l'exception des MiniJi, Access 2.3, 303, Liberty, et 2.4

Catamarans, à l'exception des classes C0, C2, C4.

La régata se disputera en Intersérie. Un titre sera décerné pour les classes qui auront au moins 15 équipages (10 pour les féminines). Les classes ayant un championnat de France « Classiques » Tour seront classées en intersérie.

Les bateaux qui n'auraient pas de ratings peuvent en faire la demande auprès de la FFVoile.

Est modifié comme suit:

La régata est ouverte à tous les bateaux inscrits dans la table des ratings de la FFVoile en :

Dériveurs doubles à l'exception des 49er et 18 pieds australiens et du groupe D1

Dériveurs solitaires à l'exception du groupe D1.

Quillards de sport, à l'exception des MiniJi, Access 2.3, 303, Liberty, et 2.4

Catamarans, à l'exception des classes C0, C2, C4.

La régata se disputera en Intersérie. Un titre sera décerné pour les classes qui auront au moins 15 équipages (10 pour les féminines). Les classes ayant un championnat de France « Classiques » Tour **ou tout autre championnat de France** seront classées en intersérie.

Les bateaux qui n'auraient pas de ratings peuvent en faire la demande auprès de la FFVoile.